



Siège : 7, rue de l'école

62180 WABEN

0630229822 ou 0788222767

Comitedepartementalhandisport62
@laposte.net

www.handisport-pasdecalais.fr

Fédération reconnue d'utilité
Publique JO du 25 juin 1983

Délégation du Ministère de la
Santé, de la Jeunesse et des Sports

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011

Sur convocation de Madame Suzanne GUMINSKI, présidente (par intérim) du Comité Départemental, les membres du Comité, les Présidents de clubs et sections Handisport, les associations sportives, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire le 28 avril 2011 à la maison des sports d'ANGRES.

Etaient présents :

Mesdames :

Suzanne GUMINSKI, Présidente du comité (par intérim)
Marie Andrée QUESTE, secrétaire du comité (par intérim)
Chantal PERRE, licenciée
Annie MEURIN, Présidente du Blason Berckois
Christine VASSEUR, secrétaire du Blason Berckois

Messieurs :

Frédéric FAUQUEMBERGUE, trésorier du comité
Alain LENGELLE, Président club de canoë-kayak d'Avion
Patrick GUMINSKI, Président de l'Association sportive Thalassa de Berck
Olivier GREAU, Président de l'association sportive de l'EREA de Berck

Etaient invités et présents :

Mesdames :

Hélène LEROUGE, CTS Handisport
Hélène FONTAINE, chargée de missions du comité

Monsieur :

William BRACQ, Président du Comité Régional handisport du Nord /Pas de calais

Etaient excusés :

Messieurs :

Jean LEMARIE, membre du comité
Christophe RAMBERT, licencié
Stéphane AMEELE, chargé de développement du sport au Conseil Général
Patrick PIRET, inspecteur DDCS.

Suzanne GUMINSKI ouvre la séance en reprenant les raisons qui ont motivé cette Assemblée générale extraordinaire. En effet lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 Avril 2011, Bernard PLECINSKI, président du CDH 62 a présenté sa démission. Suzanne GUMINSKI a alors accepté d'assurer l'intérim ce qui a permis de mettre en place cette assemblée extraordinaire, aidée par Marie Andrée QUESTE qui a repris ses fonctions de secrétaire afin d'assurer l'envoi des convocations, la réception des candidatures...

Cette assemblée ayant pour objectif l'élection de nouveaux membres au Comité Directeur du CDH et l'élection d'un bureau, la modification des statuts du CDH 62 qui doivent être correspondre à ceux de la Fédération française Handisport et intégrer les "sourds" ainsi que le changement de siège social.

Frédéric FAUQUEMBERGUE s'exprime alors en informant les membres de l'assemblée de sa démission du poste de trésorier et de membre du CDH. Il donne un état de la trésorerie du CDH. Il précise que tous les comptes sont enregistrés dans l'ordinateur portable du CDH, qu'il a apporté avec l'imprimante. Il mettra à disposition du nouveau président tous les documents comptables en sa possession, les factures, chéquiers...

Le comité directeur élu le 31 Janvier 2009 était composé de Bernard PLECINSKI (Président), Jean LEMARIE (Vice Président), Frédéric FAUQUEMBERGUE (trésorier). Paul JADOT (Trésorier adjoint), Marie Andrée QUESTE (secrétaire), Jean Bernard DUSSARD (secrétaire adjoint). Complété lors de l'Assemblée Générale du **20 Février 2010** par Alain LENGELLE (président du club de canoë Kayak d'AVION).

Les candidatures transmises au comité directeur :

Suzanne GUMINSKI (AS THALASSA ancienne directrice d'établissements spécialisés), Patrick GUMINSKI (Président de l'AS THALASSA BERCK, moniteur éducateur), Chantal PERRE (AS THALASSA BERCK, retraitée), Marie -Andrée QUESTE (formatrice et secrétaire du CDH 62 mais qui face au problème du comité avait démissionné en janvier 2011), Olivier GREAU (Président de l'AS EREA BERCK, instituteur spécialisé), Anthony MORCHOINE (AS THALASSA BERCK, éducateur sportif), Antonio GUEMAZ (sportif ,champion de France de sarbacane, AS THALASSA BERCK), Christian LEGROS (,gérant de société ,indépendant ,CRH 59/62,Christophe Rambert(sportif de pré-haut niveau ,ASHP AUDOMAROIS),Annie HUDELLE (retraitée ,indépendant CDH 62);Alexandre COHENDET (ingénieur ,indépendant CDH62),Amandine GRONIER (auxiliaire de puériculture ,indépendant CDH 62)

Devant le nombre important de candidats issus de l'AS THALASSA, Marie Andrée QUESTE intervient en indiquant que les statuts prévoient un nombre maximum de membres du comité par club. Après lecture des statuts il s'avère qu'effectivement il est prévu un représentant par club et éventuellement un deuxième si le nombre maximum de membres n'est pas atteint (15). Il est donc convenu que Suzanne GUMINSKI et Patrick GUMINSKI seront candidats au comité directeur conformément au statut du CDH ,qui par ailleurs devront être modifiés pour être en conformité avec ceux de la fédération française handisport et préciser que les activités handisports s'adressent aux personnes handicapées physiques, visuelles et sourdes.

Devant l'absence des clubs, le quorum n'étant pas atteint, il fallait en effet 40 voix sur 60 voix. Or le nombre de voix représenté par les clubs présents ne représentait que 18 voix. Comme prévu dans le courrier de convocation, l'assemblée ordinaire fait place à l'assemblée extraordinaire. Il est alors procédé à l'élection des candidats au comité directeur.

Sont élus et complètent ainsi le comité directeur : Suzanne GUMINSKI (AS THALASSA), Patrick GUMINSKI (Président de l'AS THALASSA BERCK)), Marie –Andrée QUESTE (AHLB BETHUNE), Olivier GREAU (Président de l'AS EREA BERCK), Christian LEGROS (trésorier CRH 59/62), Christophe RAMBERT (AHSP Audomarois et sportif au niveau),Annie HUDELLE (indépendant) ,Alexandre COHENDET (indépendant),Amandine GRONIER (indépendant)

Les personnes démissionnaires : Bernard PLECINSKI, Frédéric FAUQUEMBERGUE. Par ailleurs sont de fait considérés comme démissionnaires : Paul JADOT (plus de licence handisport) et Jean Bernard DUSSART (absent lors des dernières réunions, Assemblée Générale...).

Des membres actifs vont également s'investir au sein du comité : Anthony MORCHOISNE, Chantal PERRE, Antonio GUEMAZ....

Il est alors demandé que soit acté dans le procès-verbal :

L'assemblée générale statue sur la reprise des comptes en l'état sans antériorité en responsabilité du bureau nouvellement élu

Une vérification des comptes pourra être demandée.

La présidente nouvellement élue remercie les membres présents de leur confiance et présente, ensuite, les objectifs du Comité Départemental qui devront être en concordance avec ceux de la fédération Française Handisport et ceux du Comité régional handisport 59/62. Elle informe de modifications qui ont été présentées lors de l'AG de la fédération Française, le 16 Avril 2011, (intégration des "sourds" dans les statuts, souhait d'augmentation du nombre de licenciés, la 9 ème place aux jeux paralympiques de LONDRES...). Par ailleurs elle informe que les licences pourront à partir de la saison prochaine être prises dès le 1^{er} septembre, mais, les anciennes resteront valables jusque fin septembre.

Les statuts du CDH 62 sont modifiés avec l'intitulé choisi lors de l'AG, il s'agit d'intégrer les "sourds".

Les axes de développement du CDH :

- Développer de la communication : plaquette, site internet...,
- Développer le sport pour les jeunes en intégration scolaire...,
- Les sports de pleine nature...,
- La formation
- L'aide aux athlètes de pré haut niveau
- mise en place d'une centrale d'achat pour les clubs handisport...

Olivier GREAU demande une Mutualisation des connaissances de dossiers à mettre en place afin de profiter de l'expérience de chacun.

Possibilité de faire une mutualisation des demandes et de les traiter au niveau du comité.

Frédéric FAUQUEMBERGUE remet officiellement un classeur intitulé "comptes 2011", l'imprimante et l'ordinateur portable.

Me GUMINSKI précise qu'après la rencontre qu'elle a eu cette après-midi avec Patrick PIRET pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Stéphane AMEELE représentant du Conseil général, le travail est conséquent et doit être rapide afin d'obtenir des subventions qui vont permettre de donner les moyens financiers au Comité Départemental Handisport qui en est dépourvu actuellement.

Elle doit présenter le Vendredi 13 Mai 2011, le CNDS avec comme axe de développement :

La communication, les activités de pleine nature et la formation.

Il faudra également que le CDH se mette rapidement au travail afin de présenter le plan de développement qui lui permettra d'obtenir un financement pour les diverses actions par le conseil Général. Des conventions pourront également être établies qui donneront des moyens supplémentaires au comité.

La nouvelle adresse du siège social du CDH 62 est :

la Mairie de WABEN 7 rue des écoles 62180 WABEN

Suzanne GUMINSKI précise qu'elle va envoyer un mail aux clubs pour se présenter. Annie MEURIN informe les participants qu'elle organise le Championnat de France de tir à l'arc en Mars 2012 sur BERCK. **Propositions d'organiser:** le championnat de France de Boccia (Olivier GREAU), Le championnat de France de foot à 5 (F.FAUQUEMBERGUE)

L'assemblée se clôture par le pot de l'amitié vers 19h45.

Les membres du comité directeur et leur fonction

Bureau :

Présidente :

Suzanne GUMINSKI

Vice-président :

Christophe RAMBERT

Secrétaire Générale :

Marie –Andrée QUESTE

Secrétaire adjointe :

Annie HUDELLE

Trésorier :

Christian LEGROS

Membres du comité directeur :

Olivier GREAU

Patrick GUMINSKI

Jean LEMARIE

Amandine GRONIER

Alain LENGELLE

Alexandre COHENDET

Chantal PERRE (AS THALASSA BERCK, retraitée), Olivier GREAU (Président de l'AS EREA BERCK, instituteur spécialisé), Anthony MORCHOINE (AS THALASSA BERCK, éducateur sportif), Antonio GUEMAZ (invalidité AS THALASSA BERCK), ne pouvant être élus au comité directeur restent à la disposition de celui-ci en qualité de membre actif.

LA PRESIDENTE DU COMITE DEPARTEMENTALE 62

S.GUMINSKI

LA SECRETAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL 62

M.A QUESTE